

## Communiqué de Presse

Pour publication immédiate

### Performance en gestion des matières résiduelles : des institutions, commerces et industries passent à l'action!

**Saint-Jérôme, le 22 octobre 2018** – Développement durable Rivière-du-Nord (DDRDN), la MRC de la Rivière-du-Nord et le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) ont joint leurs efforts dans un projet commun pour aider les institutions, commerces et industries (ICI) du territoire à améliorer la gestion de leurs matières résiduelles.

Réalisé notamment grâce à l'appui financier de RECYC-QUÉBEC et s'étant échelonné sur une période de 18 mois, le projet visait d'abord à dresser un meilleur portrait de la situation dans les secteurs institutionnel, commercial et industriel. Une enquête auprès de ces différents groupes a permis de constater l'ampleur du besoin de connaissances. «*Les ICI souhaitent simplement se départir de la matière parce qu'elle est encombrante. Ils n'ont souvent aucune idée des quantités qu'ils génèrent, des quantités qu'ils détournent et des matières encore valorisables qu'ils envoient aux ordures*», indique Catherine Levert-Martin, agente de projet à DDRDN. Cette réalité est problématique parce qu'on ne peut estimer adéquatement le taux de détournement à l'échelle d'un territoire, donnée essentielle dans la redistribution des redevances liées aux performances municipales. L'accompagnement des ICI et la caractérisation des matières qu'ils génèrent, détournent et enfouissent s'avèrent donc indispensables pour avoir un portrait plus juste de ce secteur d'activités. Ces informations sont essentielles au Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC afin de valider les estimations réalisées antérieurement.

#### Accompagner les ICI

La majorité des ICI sont ouverts à mieux gérer leurs matières résiduelles, mais ne savent pas toujours comment s'y prendre ni par quoi commencer. Les partenaires du projet ont donc accompagné des ICI de la MRC de la Rivière-du-Nord afin d'évaluer l'état de leur situation et leur proposer un plan d'action. Christiane Morin, conseillère en prévention et en formation chez Soucy-Baron, souhaitait structurer la démarche de l'entreprise afin de poser des actions concrètes et efficaces : «*La réalisation d'un audit de notre système de gestion des matières résiduelles a été le point de départ pour faire le portrait de nos pratiques actuelles. Notre collaboration avec les partenaires du projet nous a permis d'augmenter la crédibilité de notre comité grâce à une approche scientifique et des recommandations basées sur des données fiables*». Pour Philippe-Antoine Gosselin, directeur de l'école l'Orée des bois, l'exercice a eu l'effet d'un électrochoc : «*En apprenant que 80 % de nos déchets pourraient être déviés des sites d'enfouissement, j'ai compris qu'il fallait penser autrement*».

Le plan d'action pour la gestion des matières résiduelles des ICI accompagnés comporte un portrait, incluant les résultats d'une caractérisation qui a permis d'évaluer les quantités annuelles générées, détournées et enfouies de différentes matières, ainsi qu'une série de recommandations. Bien qu'il ne soit pas obligatoire, le plan d'action en gestion des matières résiduelles constitue un outil clé pour les ICI qui souhaitent améliorer leurs performances de détournement. C'est ce qu'ont bien compris les ICI accompagnés :

- Cégep de Saint-Jérôme
- Résidences du Cégep de Saint-Jérôme
- Club des familles de demain de Saint-Hippolyte
- Soucy-Baron
- Acier Ouellette
- Centre d'études professionnelles de Saint-Jérôme
- École l'Orée des bois de Saint-Colomban

Le besoin d'accompagnement des ICI dans ce domaine est bien réel. «*Gérer les résidus produits n'est pas le but premier des entreprises. Ces matières sont encombrantes, et elles doivent s'en départir. Elles ont peu de temps et d'énergie à consacrer à la manière de le faire, d'où l'intérêt de les aider en leur créant une marche à suivre sur mesure*», affirme Philippe Roy, président du CRE Laurentides.

Selon le préfet de la MRC, Bruno Laroche, «*Le projet d'amélioration de la gestion des matières résiduelles dans les industries, commerces et institutions (ICI) du territoire de la MRC est un franc succès! Les ICI participants ont non seulement contribué à l'atteinte des objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC, mais aussi à la réduction de l'élimination de matières valorisables. Le Conseil des maires souhaite souligner la collaboration du Conseil régional de l'environnement des Laurentides et de Développement durable Rivière-du-Nord, lesquels ont activement piloté ce projet vers la réussite* ».

### À propos :

La **MRC de La Rivière-du-Nord** est la porte d'entrée de l'une des plus importantes zones touristiques et récréatives du Québec et joue un rôle important au sein des Laurentides. La MRC a développé des infrastructures bien diversifiées en matière de services, de commerces et d'industries ainsi qu'en infrastructures en matière de services publics. Elle a pour mission de renforcer au sein de son territoire un sentiment d'appartenance et de solidarité régionale qui en fera un modèle de développement durable dans un environnement exceptionnel, caractérisé par des paysages majestueux, une qualité de vie incomparable et un engagement collectif efficace.

**Développement durable Rivière du Nord** est l'organisme sans but lucratif qui est mandaté pour gérer les écocentres depuis leur création en 2005. Son rôle est de récupérer les matières en vue de leur réemploi, de leur recyclage ou de leur valorisation. Il a pour mission d'offrir et promouvoir des alternatives en gestion des matières résiduelles dans une approche de développement durable, afin de contribuer à la croissance des générations actuelles et futures de notre territoire.

Le **CRE Laurentides** est le porte-parole des intérêts environnementaux de la région. Il tisse un réseau entre le monde municipal, les organismes, les associations et les individus. Il favorise les échanges, la concertation et l'entraide de ses membres. Il consulte le milieu, cerne les priorités régionales et propose des solutions concrètes aux problématiques identifiées. Si vous souhaitez être informés des nouvelles en environnement de votre région et soutenir la mission, devenez membre dès aujourd'hui en consultant le [www.crelaurentides.org](http://www.crelaurentides.org)

– 30 –

### Sources :

Isabelle St-Germain, Chargée de projets en développement durable et Responsable des communications  
[isabelle.stgermain@crelaurentides.org](mailto:isabelle.stgermain@crelaurentides.org), 450-565-2987 poste 27

Alain Bellay, Directeur général DDRDN, [abellay@ecocentresrdn.org](mailto:abellay@ecocentresrdn.org), 450-569-0451 poste 3102